



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le vendredi 16 juin 2023

La Ville commence le traitement contre l'agrile du frêne

Winnipeg, Manitoba – La Ville de Winnipeg commencera son programme de traitement contre l'agrile du frêne le lundi 19 juin 2023, si les conditions météorologiques le permettent.

Le programme visera les secteurs de gestion des insectes suivants :

- 13 (Worthington)
- 14 (Croissant Kingston, Minnetonka, Pulberry)
- 15 (Parc Southland)
- 16 (Island Lakes, Royalwood)
- 18 (Vista)
- 25 (Beaumont, Parc Crescent, Maybank, Wildwood)
- 30 (River Heights-Centre)
- 31 (Crescentwood, River Heights-Nord, Croissant Wellington)
- 32 (Grant Park, Rockwood)
- 40 (Minto, St. Matthews)
- 41 (Wolseley)
- 42 (Daniel-McIntyre, Alexander-Ouest)
- 46 (Dufferin, Logan CP, Parc Lord Selkirk)

Les traitements auront lieu entre 5 h 30 et 17 h 30, du lundi au vendredi, pour autant que les conditions météorologiques le permettent, et se poursuivront sans interruption jusqu'en août.

Le traitement consiste à injecter l'insecticide TreeAzin^{MD} (azadirachtine) ou IMA-jet^{MD} (imidaclopride) directement dans les frênes qui se trouvent sur les biens de la Ville. L'utilisation de ces insecticides au Canada a été approuvée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Les produits seront appliqués par des opérateurs et des opératrices antiparasitaires autorisés, en conformité avec le mode d'emploi approuvé par le gouvernement fédéral et figurant sur l'étiquette.

S'inscrire pour recevoir des avis

La Ville peut envoyer des avis automatisés par téléphone et par courriel. Les résident·e·s qui s'inscrivent à ce service recevront des avis quotidiens par téléphone ou par courriel pendant toutes opérations de lutte contre les insectes qui nuisent aux arbres. Pour s'inscrire au système d'avis automatisé par courriel ou par téléphone, les résident·e·s peuvent visiter [Ville de Winnipeg – S'inscrire pour recevoir des avis](#) ou [communiquer avec le 311](#).

En savoir plus

Pour en savoir plus, communiquer avec le 311 ou visiter le [site Web de la Direction de la lutte contre les insectes](#) de la Ville.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à city-mediainquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur [Facebook](#) et [Twitter](#).